



Modalités de calcul de la DSDEN59 pour d'éventuels financements de groupes de niveaux

Le calcul du nombre d'heures attribuées aux collèges pour les groupes de niveau en 6ème et 5ème est déterminé en fonction du pourcentage des élèves ayant obtenu moins de 200 points aux évaluations en 6ème en mathématiques et en français, calculé par collège, et lissé sur les 3 dernières années. Ces pourcentages sont appliqués aux prévisions d'effectifs notifiées en 6ème et en 5ème. **Les chefs d'établissements ont accès à ces pourcentages dans leur application ARCHIPEL. Ils doivent vous les communiquer si vous en faites la demande.**

- **Le groupe de référence pour les élèves les plus fragiles étant de 15 élèves.** La mise en œuvre du premier groupe à « effectifs réduits » est enclenchée à partir de 6 élèves en très grande difficulté (en dessous de 200 points), le deuxième à partir de 21 élèves, le 3ème à partir de 36 élèves... **Attention, à ce stade, ça ne déclenche pas forcément un financement supplémentaire pour des groupes surnuméraires.**

- **Les services regardent ensuite ce que va donner la répartition des élèves restants.** Ces derniers sont répartis sur les « autres groupes » en respectant les seuils suivants : 25,49 élèves en maths et français pour les collèges du groupe A et du groupe B // 26,99 élèves en 6ème et 27,99 pour les collèges du groupe C // 28,99 élèves en 6ème et 29,99 élèves en 5ème pour les collèges du groupe D. **Selon les effectifs, cela pourra ou pas nécessiter le financement de groupes surnuméraires dans la part C.**

3 exemples pour comprendre

Exemple 1

Collège **groupe D** – 100 élèves en 5ème répartis sur **4 divisions de 25 élèves.**

Évaluations nationales donnent 8 élèves sous 200 aux évaluations en maths, il faut donc créer un groupe « élèves à besoins » à 15 max.

Il reste (100 – 15) 85 élèves à répartir dans les « autres groupes », ce qui donne **85 / 29,99** (seuil « autres groupes » groupe D) = **2,83** => **3 « autres groupes » à 28,3 de moyenne.**

Conclusion : **4 classes => 4 groupes => pas de financement d'un groupe surnuméraire dans la DGH** : 1 groupe à 15 / 3 « autres groupes » à 28,3 de moyenne.

Exemple 2

Collège **groupe D** – 119 élèves en 5ème répartis sur **4 divisions de 29/30 élèves**, ça passe car le seuil classe est à 29,99 !

Évaluations nationales donnent 8 élèves sous 200 aux évaluations en maths, il faut donc créer un groupe « élèves à besoins » à 15 max.

Il reste (119 – 15) 104 élèves à répartir dans les « autres groupes », ce qui donne **104 / 29,99** (seuil « autres groupes » groupe D) = **3,46** => **4 « autres groupes » à 26 de moyenne.**

Conclusion : **4 classes => 5 groupes => financement d'un groupe surnuméraire (3,5h) dans la DGH (part C)** : 1 groupe à 15 / 4 « autres groupes » à 26 de moyenne.

Exemple 3

Collège **groupe A** – 91 élèves en 5ème répartis sur **4 divisions de 23 / 24 élèves.**

Évaluations nationales donnent 13 élèves sous 200 aux évaluations en maths, il faut donc créer un groupe « élèves à besoins » à 15 max.

Il reste (91 – 15) 76 élèves à répartir dans les « autres groupes », ce qui donne **76 / 25,49** (seuil « autres groupes » groupe A) = **2,98** => **3 « autres groupes » à 25,3 de moyenne.**

Conclusion : **4 classes => 4 groupes => pas de financement d'un groupe surnuméraire dans la DGH** : 1 groupe à 15 / 3 « autres groupes » à 25,3 de moyenne.